



Membre depuis
2 jours

Par **JeanPierreGERAULT**
1 contribution

ANALYSE

Google, la BnF et le grand emprunt

Le 19/10/09 - Lu 108 fois | 2 commentaires | ★★★★★ (2 notes) | Notez

Par Jean-Pierre Gérard et Alain Pierrot.

L'ouverture des discussions entre Google et la BnF pose de nombreuses questions sur le libre accès à la connaissance et sa place dans l'économie du savoir. En arrière-plan monte le débat sur la place de l'Etat dans ce grand chantier.

La concomitance des discussions entre la BnF et Google et la proposition du Ministre de la Culture d'accompagner les éditeurs dans la numérisation de leur fond dans le cadre du " Grand emprunt ", est... opportune. En ce début du XXIe siècle, en pleine crise économique, beaucoup s'interrogent sur le rôle de régulateur de l'Etat, la moralisation de l'économie, la place de la culture dans une mondialisation poussée par le virtuel.

Il nous semble critique dans ce contexte, d'examiner les questions posées par l'ouverture des discussions entre Google et la BnF et du rôle de l'Etat.

L'univers des technologies numériques permet-il de retrouver l'inspiration des grands projets encyclopédiques ?

Les philosophes des Lumières qui tenaient la circulation de l'écrit pour une condition de la libération de l'humanité entreprirent logiquement de mettre en œuvre leurs idées avec l'Encyclopédie.

Le projet de numériser progressivement le patrimoine culturel mondial et de le rendre virtuellement accessible à tout internaute est du même ordre et nous disposons depuis 20 ans des technologies nécessaires pour que l'idéal encyclopédique passe de l'utopie à un début de réalisation.

Arrêtons-nous quelques instants sur la numérisation du livre et le grand projet " Google Book Search ".

Beaucoup s'interrogent depuis son lancement en 2004, sur les motivations qui guident Google dans son opération de numérisation de 15 millions de livres, avec les problèmes juridiques de droit d'auteur et de droit d'édition qu'elle soulève, les problèmes de choix, langues, classifications, ordonnancement de cette bibliothèque numérique qui ne paraît pas offrir les qualités d'objectivité, de compétence et de méthode des bibliothécaires et bibliographes.

Pour autant, force est de reconnaître que le lancement de ce projet a signé une étape décisive dans la démocratisation du savoir. En effet les réactions à l'annonce du projet obligèrent auteurs, éditeurs, conservateurs et pouvoirs publics à se poser des questions sur l'irruption d'Internet au sein même de l'écrit : sa capacité à bouleverser le mode de transmission et de consultation des textes, à prendre position sur l'évolution de l'accès au savoir. Tout cela a amené les institutions européennes à se préoccuper activement de la numérisation de leur patrimoine, tout en s'interrogeant sur la qualité, la pérennité des modes de numérisation, des moyens d'accès et de consultation ou encore des risques de corruption des données.

Le libre accès à la connaissance est-il compatible avec une exclusivité technologique ?

Si en 1456, Gutenberg avait cédé l'usage exclusif de l'imprimerie à l'église romaine, que serait-il advenu ? Quid de l'apparition des Aldo Manuzio ou Estienne et de leurs innovations techniques et culturelles qui engendrèrent la riche diversité de l'édition dès le XVe siècle et le foisonnement d'information de la Renaissance à nos jours ? François Ier aurait-il eu la possibilité de fonder sa Bibliothèque royale, ancêtre de la BnF, et d'en garantir l'exhaustivité par le dépôt légal ?

Si Internet présente des similitudes de changement de paradigmes technologiques, économiques et sociaux avec la révolution de l'imprimerie, doit-on accepter sans réflexions et concertations qu'une société possédant le quasi monopole des requêtes sur Internet puisse acquérir le contrôle d'une partie du patrimoine national et le mettre au service de ses propres intérêts même sous couvert de faire le bien de l'humanité ? Doit-on accepter que les algorithmes de classement et de présentation des ouvrages d'une " bibliothèque universelle " soient un secret industriel ?

L'opacité de fonctionnement des centres de numérisation, inaccessibles, l'incertitude sur l'utilisation des contenus numérisés et des

statistiques de consultation sont-ils compatibles avec les idéaux des Lumières (et des Pères Fondateurs de la Constitution américaine) ?...

Quel est le mandat d'une Bibliothèque nationale ?

Une autre façon de poser la question serait de s'interroger sur la vocation d'une bibliothèque nationale (sous autorité de l'Etat et financée par l'impôt).

Les technologies numériques disponibles rendent envisageable l'identification et la consultation, indépendante du lieu et du moment, de notre héritage culturel : on peut envisager aujourd'hui de donner au terme de publication son sens plein de faire d'une œuvre immatérielle un bien public, également accessible à chacun, sans préjudice pour aucun, ce qui constitue à notre sens le mandat des bibliothèques nationales.

Lesdites bibliothèques nationales doivent-elles, pour assurer leurs missions de conservation et de communication, fournir gracieusement le patrimoine culturel de leur pays à une entreprise privée à titre exclusif et de plus destiné à servir ses intérêts commerciaux ?

L'argument du coût de la numérisation, considéré non comme un investissement mais comme une charge, donc trop important, de l'ordre de 150M€ pour 5 millions de livres sur 5 ans, paraît pour le moins dérisoire (le budget de fonctionnement et d'investissement annuel de la BnF est de l'ordre de 200M€) par rapport à des projets moins stratégiques.

Est-il par ailleurs concevable, sur le principe d'une certaine continuité de la politique culturelle, que le changement de la présidence de la BnF il y a deux ans puisse conduire à cesser de financer Gallica, Europeana et contribuer à la bibliothèque mondiale de l'UNESCO et concéder à Google en 2009 ce qui était exclu en 2005 ?

Le libre accès à la connaissance s'accommode-t-il du modèle Internet du gratuit ?

Rien n'est gratuit ! Le problème de la fausse gratuité induit de redoutables machines à détruire de la valeur à leur profit.

L'hégémonie de Google agit en quelque sorte comme un trou noir économique. Sa puissance technologique et financière lui permet d'absorber une masse impressionnante de contenus numériques déséquilibrant maint modèle économique (téléphonie, logiciels, librairies virtuelles, ...), pour alimenter un modèle pseudo gratuit, destiné in fine à dynamiser sa propre croissance, fruit de la résonance entre le trafic d'internautes et son modèle économique publicitaire. Les actions intentées contre le programme GBS constituent une réaction à cette forme de spoliation au profit d'une entreprise.

Google peut ainsi être perçu comme une tentative d'exploiter l'accès au savoir et le traitement intelligent de l'information (économique, technologique, concurrentielle, etc.) analogue à l'exploitation globale des ressources naturelles.

Si le patrimoine intellectuel constitue un capital valorisable et donne lieu à de la recherche de profit selon de nouveaux modèles économiques, comme y invite Viviane Reding, il faut bien poser la question du bien commun et des droits des lecteurs, avant de concéder l'exploitation des investissements passés ou présents à un opérateur industriel donné.

Le modèle du profit de l'entreprise capitalistique est-il mieux adapté pour la valorisation des investissements culturels que celui de la mutualisation des coûts et des recettes du patrimoine converti au virtuel ? Un modèle européen de mutualisation de la lecture publique ne pourrait-il pas voir le jour par une concertation et une contribution collective économiquement organisée ?

Quels sont les enjeux de l'accès à la connaissance dans une économie du savoir ?

Dans une société de plus en plus numérique, les enjeux d'accès à la connaissance sont primordiaux. Si on veut une démocratie de masse dans une société numérique tout en éliminant les risques d'exclusion de l'accès à cette connaissance, il faut des programmes de masse qui reflètent l'hétérogénéité sociale, technologique et culturelle que les pouvoirs publics doivent résoudre.

Chacun peut y apporter sa pierre, entreprises privées comme établissements publics, encore faut-il qu'elle soit organisée et ...moralisée. A l'Etat, aux gouvernements européens de définir, d'instaurer les structures juridico politiques du monde des hommes et d'une certaine morale du monde de l'économie.

Peut-être est-il temps d'embrasser le XXIe siècle et d'en profiter pour quitter le " geste architectural " qui nous voit investir en 1994 près d'1,2 milliard d'€ dans la construction du bâtiment de la nouvelle Bibliothèque nationale et d'afficher une incapacité politique à réunir 10% de cette somme (coût du seul système informatique), pour numériser notre patrimoine, 15 ans plus tard !...

Si les mondes politique et économique s'accordent sur le fait que l'économie du savoir est une des clés de voûte de notre propre capacité de développement, que l'accès au savoir est un de ses corollaires, peut-être est-il temps que le geste politique s'accorde avec la réalité

économique du moment et qu'une part infime (~1%) de ce grand emprunt soit dédiée à cette entreprise : la préservation et la diffusion du savoir en général et de notre culture en particulier, en gestionnaires avisés de notre capital et de nos capacités en savoir et culture !...

Les auteurs

Jean Pierre Gérault et **Alain Pierrot** sont membres fondateurs de la [Fondation Empreinte](#) et co-auteurs du livre *Le Monde du livre en question* (Actes Sud, 2001).

La fondation Empreinte, créée par la société i2S et abritée par l'Institut de France, a pour vocation la préservation et la promotion, dans son expression contemporaine, du patrimoine écrit et pictural.

Consultez le dossier spécial Grand Emprunt :

[Grand emprunt : le compte à rebours](#)

Commentaires

[Écrivez un commentaire](#)

THEGAP a commenté le 19 octobre 2009 :

1/ Si la BnF a coûté si cher demandez donc à ceux qui l'ont construite, un symbole de plus d'une grandeur passée... Et surtout la folie des grandeurs de certains politiques assez lucides pour se rendre compte que ce ne serait leur oeuvre politique qui ferait date, alors une pyramide, une BnF...

2/ C'est fou ce que ce grand emprunt va être grand! pendant que Google dépense l'argent qu'il gagne vous voulez dépenser mon argent. Élégant mais je doute de votre capacité à faire mieux que Google voyez vous.



[Répondez](#)

[Signalez un abus](#)

pomme a commenté le 20 octobre 2009 :

Merci de votre article. J'aurais plusieurs questions et remarques :



- « cette bibliothèque numérique qui ne paraît pas offrir les qualités d'objectivité, de compétence et de méthode des bibliothécaires et bibliographes » d'après-vous à propos de la prestation proposée (et effectuée déjà dans de nombreuses bibliothèques de nombreux pays) par Google. Pourquoi écrivez-vous cela ? C'est un peu court, vous auriez pu dire, oh mon Dieu, bien des choses en somme, etc.

- « à se poser des questions sur l'irruption d'Internet au sein même de l'écrit... » d'après-vous. La question est la numérisation des documents, pas celle d'Internet, même si cela en est le pendant.

- « Le libre accès à la connaissance est-il compatible avec une exclusivité technologique ? » d'après-vous. Vous soulignez quelques lignes plus haut que « nous disposons depuis 20 ans des technologies nécessaires pour que l'idéal encyclopédique passe de l'utopie à un début de réalisation ». Pourquoi cette contradiction ?

- « L'argument du coût de la numérisation, considéré non comme un investissement mais comme une charge, donc trop important, de l'ordre de 150M€ pour 5 millions de livres sur 5 ans, paraît pour le moins dérisoire (le budget de fonctionnement et d'investissement annuel de la BnF est de l'ordre de 200 M€) par rapport à des projets moins stratégiques » d'après-vous. Pour combien au total de livres à numériser pour mettre « une partie du patrimoine national (SIC) ... à disposition pour le bien de l'humanité » ? Par ailleurs d'après les documents officiels le budget de la BnF en 2008 est de 280 millions d'euros et non 200 : le budget primitif 2008 s'est établi à 280,6 M€ bruts (+17,5 % en comparaison de l'année 2007), dont 242,4 M€ en fonctionnement (+ 20,5 %) et 38,3 M€ en investissement (+1,6 %).

www.bnf.fr/rapport/html/.../2_exe_budget.htm -

- « Les actions intentées contre le programme GBS constituent une réaction à cette forme de spoliation au profit d'une entreprise » d'après-vous. Qu'est-ce que c'est que le programme GBS ?

« qui nous voit investir en 1994 près d'1,2 milliard d'€ dans la construction du bâtiment de la nouvelle Bibliothèque nationale et d'afficher une incapacité politique à réunir 10% de cette somme (coût du seul système informatique), pour numériser notre patrimoine, 15 ans plus tard !... » d'après-vous. Pourquoi ne mentionnez-vous pas plus simplement le budget annuel de la BnF ? cf plus haut ?

- « Beaucoup s'interrogent depuis son lancement en 2004, sur les motivations qui guident Google dans son opération de numérisation de 15 millions de livres... ». Qu'est-ce que cela peut faire et la question n'est-elle pas plutôt de voir ce qu'il y a de bien dans le programme de Google et d'en discuter, bref de l'améliorer ? Le problème ne serait-il pas autant voire plus un problème technique et financier, qu'une réflexion éthique ou de capitalisme ?

Accessoirement peut-on faire confiance aux gars qui ont géré jusqu'ici la BnF ?

[Répondez](#)

[Signalez un abus](#)